

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 27 Avril

LA RÉPUBLIQUE ET LA DÉCENTRALISATION

On parle beaucoup à cette heure de décentralisation, et certes, parmi ceux qui ont à cœur l'affermissement d'un régime démocratique et républicain, personne ne saurait s'en plaindre. Nous pourrions à cet égard, modifiant un mot célèbre, affirmer que la République sera décentralisatrice ou ne sera pas ; et certes, nous ne risquerions guère de commettre une erreur.

La République — le répéter est chose banale, mais vraie — est par excellence le gouvernement où les citoyens doivent, avant tout, avoir à cœur la chose publique, la considérer comme leur propre affaire, s'en occuper, y consacrer une notable partie de leur temps et de leurs efforts.

En France, jusqu'à présent, on a eu une tendance littéralement excessive à s'en remettre au gouvernement, à l'administration. L'on a fait du pouvoir central le dispensateur suprême de tous les emplois, de toutes les faveurs. On a mis à la disposition de ce pouvoir une telle quantité de fonctions et de crédits à distribuer, qu'il n'a cessé de disposer d'une autorité littéralement immense.

Loin de décroître au cours de ces dernières années, l'étendue des attributions du pouvoir central n'a fait que s'accroître en même temps que le montant du budget de l'Etat.

Comme on le constatait naguère avec raison, les bureaux des ministères sont actuellement plus puissants qu'à l'époque du second Empire. Peu à peu les préfets se sont trouvés dépouillés d'un grand nombre d'attributions qui leur étaient propres. Ils se sont vus retirer, en beaucoup de cas, le droit de nommer directement aux emplois les plus modestes de l'administration. Tout vient de Paris et aboutit à Paris.

Le Conseil d'Etat lui-même a été de plus en plus surchargé d'affaires. Alors que très souvent une simple décision du Conseil de préfecture, sauf recours en certains cas, serait amplement suffisante, on laisse la solution de beaucoup d'affaires, au grand détriment des communes, traîner de mois en mois et même d'année en année, à force d'errer de ministère en ministère.

Certes, nous le savons, les influences politiques ne sont pas étrangères à cet état de choses. Beaucoup de députés trouvent très commode d'avoir à Paris dans les ministères de véritables machines à nominations et à promotions dont ils disposent au gré de leurs ambitions électorales. Mais est-ce une raison pour que le pays auquel un tel système à la fois coûte si cher et rend de si mauvais services, s'en contente indéfiniment ?

Nous ne le croyons pas ; mais ce que nous voudrions surtout, c'est que la nation vit que son avenir, ses libertés, sa fortune, sont engagés à ce que cette situation si pleine de périls de toute sorte ne se perpétue pas indéfiniment.

Il y a quelques années, un publiciste distingué, qui malheureusement a quitté la presse pour l'administration, publia une série d'études très remarquées qui portaient ce titre à la fois générique et caractéristique : « Trop de lois, trop de fonctions ! »

C'était là une formule qui résumait, sous une forme aussi simple que juste, la situation de la France que l'on a récemment aussi, avec beaucoup de justesse, défini : une démocratie asservie aux bureaux.

Est-ce à dire qu'en faveur de ces bureaux eux-mêmes, on ne puisse donner d'excellents arguments et qu'il faille méconnaître l'utilité de leur rôle ? Ce serait aller trop loin, — mais trop loin seulement, par rapport à la situation actuelle. On a dit qu'en matière gouvernementale et administrative, si en France l'action des bureaux était supprimée, il n'y aurait plus rien, et que ce serait le gâchis, le désordre, l'anarchie.

Dans cette exagération même il y a peut-être vous alliez.

Cyprien s'était remis.
— Je vous expliquerai cela, dit-il.
— C'est tout expliqué, reprit maître Basset. Je sais que vous avez été instruit de l'héritier des Lesbroussard et que vous êtes venu ici pour épouser l'héritière.

A ces mots le jeune homme rougit et pâlit tour à tour.

— J'ignorais ça, balbutia-t-il.
— Vous n'ignorez rien du tout. D'ailleurs, je ne vous reproche qu'un manque de confiance. Si vous m'aviez parlé de vos intentions, il est possible que je vous eusse encouragé et soutenu ; vous savez que je vous voulais du bien.

— Oh ! je le sais, fit Cyprien qui reprit courage, et je n'ai pas oublié vos offres généreuses et vos bontés.

— Donc, vous avouez être venu ici pour épouser l'héritière des Lesbroussard ?

— J'ai cru bien faire.

— Vous n'ignorez pas qu'il y avait alors le père et les frères de la jeune fille ?

— Sans doute.

— Vous saviez donc que l'héritage n'était pas de suite pour vous ni dans son entier ?

— Je ne contais pas sur tout cela, bien certainement.

— Comment se fait-il, alors, que vous n'avez pas instruit M. Lesbroussard de la bonne fortune qui lui arrivait ?

Cyprien resta muet.

Le notaire de Vendôme reprit :

— Je comprends très bien que vous vouliez avant être certain de plaire à sa fille. Rien de mieux ;

être une part de vérité, mais c'est là le malheur. Voilà précisément ce qu'il faudrait modifier.

Il s'agit beaucoup moins de transporter le droit de faire certaines nominations ou de prendre certaines mesures, des ministères aux préfectures, que d'habituer le pays du haut en bas de l'échelle à contribuer à sa propre administration.

Les conseils municipaux, les conseils généraux, ont des attributions beaucoup trop restreintes et, aussi, ne savent pas user des attributions qui sont des leurs dans la mesure où ils ont le droit d'en user. Sans cesse ils s'en remettent à l'administration — toujours à l'administration — du soin de remplir telle ou telle tâche qui leur incomberait en propre.

En France, on adore les mandats électifs ; mais, nulle part ailleurs peut-être on ne craint autant les dérangements ou les charges qu'ils imposent. S'agit-il de parader dans une cérémonie publique, la cour — pardon ! le cortège — en conseillers et en figurants foisonne. Mais faut-il, au contraire, étudier les affaires locales, s'en occuper, s'acquitter des obligations qu'elles imposent, adieu, paniers, vendanges sont faites, chacun s'en remet à l'administration.

Et alors, qu'arrive-t-il ?

C'est que, ainsi qu'on l'a souvent rappelé, nous avons dix fonctionnaires contre un en Angleterre et quatre en Allemagne ; les services publics nous coûtent en France, 24 francs 07 par tête contre 15 francs 07 en Prusse, 10 francs 33 en Angleterre, 6 fr. 06 en Suisse.

Cette constatation n'a-t-elle pas son éloquence ?

Oui, la marée du fonctionnarisme monte toujours, et en même temps le chiffre du budget de l'Etat, grossi de pensions innombrables.

Le croirait-on, cependant, alors que la situation est telle, il se trouve encore nombre de gens distingués, éminents même, qui se demandent au profit de qui doit être faite

vous avez plu, paraît-il, et le père vous a aimé beaucoup.

— Cela est vrai.

— Donc, c'était le moment de dire ce que vous saviez ; vous ne l'avez pas fait. Pour quel motif ?

Cyprien se recueillit et il répondit :

— C'était bien mon intention, mais à ce moment le père Lesbroussard est mort.

Il n'a pas dit qu'il avait été assassiné.

— Non, il est étrange que vous ayez déjà gardé le silence si longtemps, mais, la succession ouverte, vous n'aviez plus de ménagements à garder, vous héritez... pardon, Mlle Céline héritait, vous deviez parler.

— J'ai voulu inspecter le deuil où elle était plongée.

— Et vous avez attendu que les deux frères soient morts d'une façon tragique et surprenante.

— La famille a été bien éprouvée ! dit Cyprien avec conviction.

— Mais enfin, voilà tout le monde mort, il ne reste que la jeune fille et vous ne l'instruisez pas de ce qui lui importe beaucoup à savoir.

— J'allais le lui annoncer.

— Avant ou après le mariage ?...

Cyprien eut un mouvement de révolte.

— Avant ou après, qu'importe ! fit-il.

— I m'importe peu de le beaucoup.

— Suis-je ici devant un juge ?

— Peut-être !

— Que voulez-vous dire ?

— Oh ! peu de chose. Votre conduite est certainement blâmable ; vous auriez pu me mettre sur le dos une très mauvaise affaire, mais le plus terrible, c'est que l'on peut vous accuser d'avoir cher-

la décentralisation ? S'ils ne vont pas jusqu'à nier qu'il faille l'accomplir au profit du pays, ils déclarent que le meilleur moyen de s'y prendre, c'est de commencer par la faire au profit de certains fonctionnaires.

Quel sophisme et quelle erreur !

Il ne s'agit pas, si l'on veut faire œuvre féconde, de transporter des attributions d'un fonctionnaire à un autre ; il faut supprimer beaucoup de ces attributions ; il faut simplifier les règlements ; il faut diminuer la paperasserie ; il faut réduire le nombre des fonctionnaires ; il faut réaliser des économies.

Ainsi seulement on intéressera le pays à cette œuvre. Ainsi l'on diminuera ses charges. Ainsi l'on affermira ses pas dans la voie démocratique, libérale, républicaine.

Le mot de décentralisation n'a qu'un sens : Trop de lois, trop de fonctions, trop de dépenses.

Qu'on en soit sûr, le pays s'intéressera bien plus encore à la décentralisation le jour où, par des chiffres, par des faits, il reconnaîtra que, par lui-même, en beaucoup de cas, il peut faire ses affaires, mieux, plus sûrement et moins cher.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

L'Expédition de Madagascar

La vie à Tamatave

Un colon de Tamatave écrit à la date du 24 mars :

« L'approche de la bonne saison améliore quelque peu la situation sanitaire. Il n'était que temps. Le bataillon d'occupation est, en effet, bien éprouvé. Un cinquième de l'effectif est à l'hôpital. Un autre cinquième alterne entre le service et l'infirmerie. Quant aux trois cinquièmes restants, ils sont plus ou moins touchés par la fièvre. On pouvait, ces jours derniers, citer trois compagnies dans lesquelles il n'y avait pas plus de 75 hommes valides.

» La dysenterie, dont on ne constatait que de rares cas les années précédentes, a fait quelques

ché à vous et ibur par un mariage une fortune qui ne vous appartenait pas.

— J'ai agi légalement.

— Comment expliquez-vous la mort du père et des fils Lesbroussard ?

Cyprien eut ses cheveux se dresser sur sa tête.

On sait qu'il était plutôt âche, comme tous les criminels, aussi par instants il ressentait des péchés atroces.

Pourtant il répondit.

— Je n'explique rien, je ne sais ce que vous voulez dire.

— L'abandon de Rose Gallot ne prouve pas en votre faveur et dispose l'esprit à croire d'autres choses plus graves.

— C'est une erreur de jeunesse, rien de plus.

— Soit, parlons d'autres choses.

Cyprien érouva à ces mots un grand soulagement. Il n'avait pas vu encore Epaminondas.

— Je ne demande pas mieux, dit-il.

Les notaires sourirent.

A lors maître Basset fit un signe à celui de Brunoy, qui prit à son tour la parole.

— Il paraît, dit celui-ci, que le père Lesbroussard a été tué par un homme en blouse bleue.

— Ah ! fit Cyprien qui tressaillit.

— Oui, c'est un indice nouveau, j'étais dans l'affaire.

— Pourquoi ?

— Je l'ignore, mais ce qui est particulier, c'est que lorsqu'il y a eu le fils Joseph Lesbroussard tomba à l'eau, un homme également en blouse bleue se trouvait près de lui.

(A suivre).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 45

LE CHIEN

DE LA TOUR EIFFEL

Par AUGUSTE VILLIERS

XXII

EPAMINONDAS TRAVAILLE

Pendant ce temps Epaminondas avait revêtu à nouveau son singulier costume et, dissimulé dans un coin du cabinet, il attendait.

Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que le premier clerc arrivait à l'étude.

— Le patron me demande ? dit-il.

— Oui, dit un clerc.

— Il est seul.

— Non, avec deux clients.

— Ah ! bon.

Il entra.

D'abord, il ne vit que son patron.

— Vous m'avez fait demander ? fit-il.

— Oui... vous connaissez monsieur ?

Et le patron montrait maître Basset.

Cyprien se retourna vivement et resta pétrifié.

— Maître Basset ! fit-il.

— Eh bien ! cela vous surprend Cyprien, dit le notaire de Vendôme ; je sais bien que vous n'avez pas été très confiant avec moi en venant ici sans me le dire, mais enfin, je n'avais pas le droit de vous demander pourquoi vous me quittez, ni ou

Bibliographie

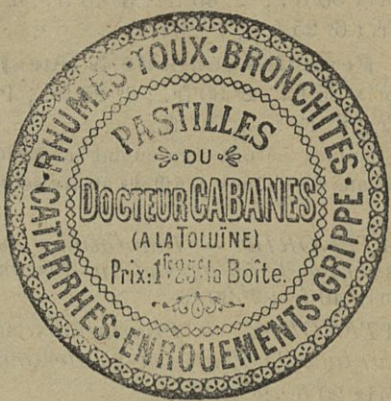
LE MONDE ILLUSTRÉ Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. — Sommaire du numéro du 27 avril. Gravures : Départements : Rouen et le Havre : Voyage du Président de la République. — Le départ de Paris. — Distribution de médailles aux Employés de la C^{ie} de l'Ouest. — Arrivée sur la place à Bolbec. — Arc de triomphe élevé par les commerçants dans la rue de Paris, au Havre. Régates et lancer de pigeons devant le boulevard maritime au Havre. — Villa de M. Félix Faure. — Portraits. — Tomas Estrada Palma, président provisoire du Gouvernement révolutionnaire cubain. — Le colonel Flor Crombet. — Le général Carlos Roloff. — Le général José Antonio Moco. — Mode : Toilettes de printemps. — Départements : La Cavalcade de bienfaisance au Mans. — Incendie de l'Ecole des Arts et Métiers, à Châlons.

Texte : Chronique : Courrier de Paris par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard — Semaine scientifique par le docteur Servat de Bonnières. — Le Sport, par Archiduc. — Autour de la vélocipédie, par F. de Villemont. — La villa Médicis, par H. Maréchal. — Explications des gravures, Echees, Rébus, Récréations, Bibliographie, etc. — En supplément, Les Gamineries de M. Triomphant, roman de M. Ch. Moreau-Vauthier. — Illustrations de M. Balluriau. — Le numéro : 50 centimes

SAINT-NICOLAS. — 16^e année. — Sommaire du 21 avril 1895 : Le drapeau (P. du Chateau) — Une réception (Eud Dupuis). — Le capitaine aux pieds nus (S. Blandy). Fâcheuse rencontre (V. Aury). — Le dernier des lions (Eug. Mouton) — Les marins de la Garde (J. Lemaire). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux dévinettes. — Illustrations d'après E. Boutigny et par F. Ragamey, D. Bridgman, A. Vimart, Job, Gailard, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.



Où, je suis guéri, je ne tousserai plus jamais, et je tiens par reconnaissance à faire connaître mon secret. C'est grâce aux Pastilles du D^r CABANES que ma toux a disparu. C'est grâce aux Pastilles du D^r CABANES que vous n'aurez plus ni Rhumes, ni Gripes, ni Catarrhes, ni Bronchites.

Dépôt PH^o DERBECCQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Assemblée générale du 29 mars 1895

L'Assemblée générale des actionnaires de la Société générale, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1894, a eu lieu le vendredi 29 mars, au siège de la Société.

Le rapport présenté par le Conseil donne le mouvement des comptes généraux et indique que tous les chapitres sont en augmentation sur l'exercice précédent. Le mouvement général de la caisse a augmenté de 2.121.551.892 francs, soit une moyenne journalière de 7.071.839 fr.; celui du portefeuille, qui a porté sur 14.023.161 effets, a progressé de 2.234.535 effets pour 453.266.033 francs; les encaissements de coupons, de 6.647.747 francs; les ordres de bourse exécutés au comptant, de 56.761.523 francs; le solde des comptes de chèques, au 31 décembre 1894 est de 161.995.204 fr. 67 c., en augmentation de 7.000.653 fr. 12 c., sur le solde au 31 décembre 1893, et avec 2.947 comptes en plus que pendant l'exercice précédent; le solde de ces comptes, au 28 février 1895, est de 161.662.009 fr. 20 c.; enfin le solde des dépôts à échéance fixe, au 31 décembre 1894 est de 93.746.400 francs.

Le rapport fait ressortir l'impulsion donnée aux divers services de la Société et il signale tout particulièrement les progrès réalisés dans le domaine de l'escompte, aussi bien en province qu'à Paris.

Pour compléter le réseau de guichets existants, le Conseil a décidé la création de vingt-cinq agences et bureaux nouveaux qui apporteront un surcroît de bénéfices très appréciable.

Une seule opération financière importante a eu lieu dans le courant de l'exercice : l'emprunt de la Ville de Paris 2 1/2 % à lots. Cette émission, dans laquelle la Société a souscrit, pour le compte de sa clientèle, 9.403.304 obligations (soit 16 fois l'emprunt) et effectué un versement de 188.066.080 francs, a témoigné des facultés de mobilisation de l'actif.

Le portefeuille de titres a été diminué des Rentes françaises 4 1/2 (conversion en 3 1/2 au mois de janvier 1894) et le compte de profits et pertes a profité de la plus-value acquise au moment de la réalisation. La première partie du portefeuille a donné une plus-value portée dans les bénéfices de l'exercice. La seconde partie ne semble pas offrir d'éventualités de dépréciations supérieures à la provision de six millions, cons-

tituée en 1886, et même un certain nombre de valeurs qui la composent sont déjà considérablement améliorées et pourront probablement donner une plus-value sur les estimations faites à l'époque où la provision ci-dessus indiquée a été constituée.

Le rapport aborde ensuite la situation des affaires anciennes, qui n'ont pas subi de modifications considérables depuis l'assemblée précédente, mais dont la solution paraît plus prochaine.

Les bénéfices nets de la Société, y compris le reliquat du dernier exercice, ont atteint 3.104.238 fr. 81 c. sur lesquels 1.500.000 francs ont été payés le 1^{er} octobre 1894. Le Conseil a proposé de distribuer le 1^{er} avril 1895, 6 fr. 25 c. par action, soit, après déduction de l'impôt sur le revenu, 5 fr. 75 c. nets. Cette répartition porte le rendement de l'exercice à 12 fr. 50 c., par action, soit 5 0/0 du capital versé.

Le rapport fait part aux actionnaires de la démission de MM. Lhuillier, Gay et Lesne de Molaing, et du décès de M. le baron de Sandrans. Le Conseil a proposé pour remplacer M. Lesne de Molaing, M. de Saint-Anne, doyen du Comité de censure.

Le rapport du Comité de censure fait connaître que les vérifications prescrites par les statuts ont été faites, et il constate la plus grande régularité dans les opérations et la tenue des livres. Il ajoute que le développement de l'escompte s'est poursuivi en province, et que les efforts faits sur la place de Paris ont eu d'heureux résultats. Il déclare que les chiffres du compte de profits et pertes sont bien d'accord avec les écritures sociales, et il estime qu'il y a lieu de voter les propositions du Conseil.

L'Assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1894 et adopté la proposition du Conseil relativement à la fixation du dividende. Elle a réélu administrateur, M. le Bègue, administrateur sortant, et nommé administrateur M. de Sainte-Anne, en remplacement de M. Lesne de Molaing, démissionnaire. Enfin, elle a réélu censeur, M. Thirria, censeur sortant, et nommé censeur M. Chaudruc de Crazannes, en remplacement de M. de Sainte-Anne, nommé administrateur.

Toutes ces résolutions ont été votées à l'unanimité.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Ne demandez chez votre Epicier que du

TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.

Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints
Vitrerie
Faux bois **Henri SÉGUY** en
Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS tous genres
Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE
Paraissant le mardi

Abonnement pour un an :

France 5 fr.
Etranger 6 fr.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

GUÉRISON

Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU
Dartres, Eczéma, Acné, Pityriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.

MEME DES Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.

M. LENOIR-AND, Médecin-Spécialiste, ex-Phlébotomiste-Major aux des Hôp. Militaires, à MELUN (S.-et-M.). Consultations gratuites par Correspondance.



25 ANS DE SUCCÈS.
MAISON DE CONFIANCE
LA POSE DES DENTS
Le Redressement & toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

AUDOUARD
Chirurgien-Dentiste
16 Rue du Maréchal Brune
BRIVE (CORREZE)
NOTE. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

1^{er} Prix — Hors concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTE. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.



VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocaion, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT
6, Rue de la Liberté, Cahors

La Grande Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. C.-A. LAISANT, docteur en sciences mathématiques.
H. DERENBOURG, prof. à l'École des langues orientales. H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.
F.-Camille DREYFUS, député de la Seine. E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof. au Collège de France.
A. GUY, professeur à l'École de la Seine. H. MARION, professeur à la Sorbonne.
GLASSON, de l'Institut, prof. à la Faculté de droit. E. MUNTZ, conservateur de l'École des beaux-arts.
D. L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine. A. WALTZ, prof. à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes. — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 45 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr. Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant. La Grande Encyclopédie en sous-livrer d'une multitude de volumes indigènes de l'omniscience. (Arsène Houssaye) Relié : 750 fr. Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant.

Demander Prospectus détaillé aux Editeurs

H. LAMIRAILT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris